

FORMATION  
POUR LES ÉLUS

La formation  
continue  
à l'université

La force d'un réseau national



## Sécurité, pouvoir de police et responsabilité



## Durée

1 jour - 7 heures



## Calendrier

Nous consulter



## Lieu

Dans les locaux de l'Université :  
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux  
possible



## Public

Formation collective : 12 participants  
maximum



## Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge  
par le DIF Élus ou par la collectivité)  
Groupe intra : 1750 €

Assurer la sécurité au sein de la commune fait partie des missions fondamentales de l'élu local, en particulier du maire, détenteur du pouvoir de police administrative. Cette responsabilité s'exerce dans un cadre juridique précis et peut engager la responsabilité personnelle de l'élu. Cette formation a pour objectif de clarifier les contours du pouvoir de police, ses limites, ses obligations, ainsi que les risques juridiques associés. Elle permet aux élus d'agir avec discernement et efficacité face aux enjeux de tranquillité publique.

## Objectifs

- Comprendre les missions et les responsabilités des élus locaux en matière de sécurité publique
- Maîtriser les prérogatives du pouvoir de police
- Appréhender les enjeux de la responsabilité des élus en matière de sécurité publique

## Contenu de la formation

- Définition de la sécurité publique
- Pouvoirs de police
- Responsabilité des élus
- Outils de prévention
- Moyens matériels et humains

## Modalités pédagogiques

- Développement de la théorie
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- Traitement de cas pratiques (individuel ou en atelier)

